

Où signaler un phishing (hameçonnage)?

écrit par Marine de la Clergerie | 03/09/2024

Il existe plusieurs plateformes de signalement :

- Signaler un mail de phishing :
 - Signal Spam: <https://www.signal-spam.fr/>
 - Phishing initiative: <https://phishing-initiative.eu/contrib/>

- Signaler un SMS de phishing:
 - Soit par sms au 33 700
 - Soit en utilisant la plateforme dédiée <https://www.33700.fr/>

- En cas d'escroquerie`
 - Plateforme PHAROS : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/>
 - Plate-forme Info-Escroquerie : 0 805 805 817 (appel gratuit, disponible de 09h00 à 18h30, du lundi au vendredi)
 - France victimes : <https://www.france-victimes.fr/>

- Déposer plainte :
 - Au commissariat ([en planifiant votre RDV](#)) ou à la gendarmerie
 - Au procureur de la république
 - Avec une [pré-plainte](#) en ligne

Références

- <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/hameconnage-phishing>
- Comment déposer plainte : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1435>

Me Marine de la Clergerie, avocat, accompagne les entreprises dans le cadre d'incident de sécurité ([Consultation](#), [LinkedIn](#), [Demande de devis](#)) et intervient partout en France à distance. Ses locaux sont situés à Toulouse (métro Saint-Michel).